

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Présents : M. PERRODIN Hervé, Mme PERNOT Martine, Mme CARE-BUISSON Suzanne, M. ROY Anthony, Mme MAGDELAINE Florence, M. BERTHAUD Lilian, M. BESSARD Bastien, Mme NUNINGER Paule, M. DUBOIS Frédéric, Mme PELLETIER Béatrice, M. PUYFAGES Mickaël, M. JOLY Bernard et M. VOISE Damien

Excusés :

Absente : Mme TRECOURT Isabelle

Le quorum est atteint.

Ordre du jour de la séance :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 février 2026

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Délibérations :

- ❖ Approbation du CFU pour les trois budgets
- ❖ Affectations des résultats
- ❖ Vote des taux
- ❖ Budget principal 2026
- ❖ Budget assainissement 2026
- ❖ Budget lotissement 2026
- ❖ Déclarations d'Intention d'Aliéner

Informations diverses :

- Point sur les commissions communales et intercommunales
- Programmation des prochaines réunions des commissions communales
- Questions diverses

Ouverture séance : le 10 mars 2026 à 20h30

- ✓ *Approbation du procès-verbal du 24 février 2026 avec 13 voix pour*
- ✓ *Désignation secrétaire de séance : Mme PERNOT Martine avec 13 voix pour*

Délibérations :

- ❖ Approbation du CFU pour les trois budgets

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au Compte Administratif produit par l'ordonnateur, et au Compte de Gestion produit par le Comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

Le Compte Financier Unique répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du Compte Financier Unique, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le Compte Financier Unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil Municipal du Compte Financier Unique (CFU) constitue l'arrêt des comptes.

Madame Martine PERNOT va présenter aux membres du Conseil Municipal les documents qui sont annexés à l'ordre du jour.



Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Financier Unique du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant pas participer au vote.

Monsieur Hervé PERRODIN s'étant retiré pour le vote des Comptes Financier Unique (CFU), Madame Martine PERNOT préside la séance.

Etat de situation de l'exercice clos au 31 décembre 2025 Pour le Budget Principal

Investissement		
Dépenses	Prévus	788 904,00
	Réalisé	107 756,21
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	788 904,00
	Réalisé	32 477,73
	Reste à réaliser	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus	1 291 431,00
	Réalisé	412 353,75
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	1 291 431,00
	Réalisé	626 453,76
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		-75 278.48
Fonctionnement		214 100.01
Résultat global		138 821.53

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal, dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

**Etat de situation de l'exercice clos au 31 décembre 2025
Pour le Budget Assainissement**

Investissement		
Dépenses	Prévus	160 021,00
	Réalisé	29 325,89
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	160 021,00
	Réalisé	31 786,86
	Reste à réaliser	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus	167 382,00
	Réalisé	32 288,66
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	167 382,00
	Réalisé	86 080,37
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		2 460,97
Fonctionnement		49 791,71
Résultat global		52 252,68

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget assainissement, dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

**Etat de situation de l'exercice clos au 31 décembre 2025
Pour le Budget Lotissement**

Investissement		
Dépenses	Prévus	893 161,00
	Réalisé	33 280,52
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	893 161,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus	867 729,00



	Réalisé	24 311,18
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	867 729,00
	Réalisé	24 311,18
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		-33 280,52
Fonctionnement		
Résultat global		-33 280,52

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget lotissement, dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

❖ **Affectations des résultats**

Le 10 mars 2026, réuni sous la présidence de Hervé PERRODIN, le Conseil Municipal

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025

Constatant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

BUDGET GENERAL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Affectation résultat	Résultats 2025	Intégration résultats SIBS ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	161 836,49		-75 278,48		86 558,01
Fonctionnement	692 019,30	-	214 100,01		906 119,31
	853 855,79	-	138 821,53	-	992 677,32

Résultat Investissement (A)		86 558,01
Restes à réaliser dépenses (B)		-
Restes à réaliser recettes (C)		-
(A)+(B)+(C)		86 558,01
(Besoin de Financement si négatif)		

0

0

résultat provisoire
amortiss Immo
amortiss subv
CAF provisoire

Résultat à affecter		906 119,31
Affectation résultat	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	906 119,31



- Adopté à l'unanimité des présents

ASSAINISSEMENT

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Affectation résultat	Résultats 2025	Intégration résultats SIBS ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	47 789,71		2 460,97		50 250,68
Fonctionnement	107 032,49	-	49 791,71		156 824,20
	154 822,20	-	52 252,68	-	207 074,88

Résultat Investissement (A)		50 250,68
Restes à réaliser dépenses (B)		-
Restes à réaliser recettes (C)		-
(A)+(B)+(C)		50 250,68
(Besoin de Financement si négatif)		

0

0

résultat provisoire
amortiss immo
amortiss subv
CAF provisoire

Résultat à affecter		156 824,20
Affectation résultat	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	156 824,20

- Adopté à l'unanimité des présents

❖ Vote des taux

Lors de l'élaboration de la convocation du conseil municipal de ce jour, les taux pour l'année 2026 devaient être communiqués par les services de la Préfecture. À ce jour, ces éléments ne nous étant pas parvenus, il est proposé de reporter l'examen de cette délibération à une prochaine séance du Conseil municipal.

❖ Vote des budgets 2026

Le budget primitif de 2026 est à l'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet pour le budget de 2026 il est prévu dans la section de :

Investissement	Dépenses	996 852.00€	Recettes	996 852.00€
Fonctionnement	Dépenses	1 494 549.01€	Recettes	1 494 549.01€

Après en avoir délibéré, avec 13 voix pour (M. PERRODIN Hervé, Mme PERNOT Martine, Mme CARE-BUISSON Suzanne, M. ROY Anthony, Mme MAGDELAINE Florence, M. BERTHAUD Lilian, M. BESSARD Bastien, Mme NUNINGER Paule, M. DUBOIS Frédéric, Mme PELLETIER Béatrice, M. PUYFAGES Mickaël, M. JOLY Bernard et M. VOISE Damien) :

- APPROUVE le budget primitif de 2026



- AUTORISE Monsieur le Maire à opérer des virements de crédit de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : 7.5% tant en fonctionnement qu'en investissement

Le budget assainissement de 2026 est à l'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet pour le budget de 2026 il est prévu dans la section de :

Investissement	Dépenses	210 567.00 €	Recettes	210 567.00 €
Fonctionnement	Dépenses	242 274.00 €	Recettes	242 274.00€

Après en avoir délibéré, avec 13 voix pour (M. PERRODIN Hervé, Mme PERNOT Martine, Mme CARE-BUISSON Suzanne, M. ROY Anthony, Mme MAGDELAINE Florence, M. BERTHAUD Lilian, M. BESSARD Bastien, Mme NUNINGER Paule, M. DUBOIS Frédéric, Mme PELLETIER Béatrice, M. PUYFAGES Mickaël, M. JOLY Bernard et M. VOISE Damien) :

- APPROUVE le budget assainissement de 2026

- AUTORISE Monsieur le Maire à opérer des virements de crédit de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : 7.5% tant en fonctionnement qu'en investissement

Le budget Lotissement de 2026 est à l'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet pour le budget de 2026 il est prévu dans la section de :

Investissement	Dépenses	950 752.00 €	Recettes	950 752.00 €
Fonctionnement	Dépenses	892 040.00 €	Recettes	892 040 .00€

Après en avoir délibéré, avec 13 voix pour (M. PERRODIN Hervé, Mme PERNOT Martine, Mme CARE-BUISSON Suzanne, M. ROY Anthony, Mme MAGDELAINE Florence, M. BERTHAUD Lilian, M. BESSARD Bastien, Mme NUNINGER Paule, M. DUBOIS Frédéric, Mme PELLETIER Béatrice, M. PUYFAGES Mickaël, M. JOLY Bernard et M. VOISE Damien) :

- APPROUVE le budget lotissement de 2026
- AUTORISE Monsieur le Maire à opérer des virements de crédit de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : 7.5% tant en fonctionnement qu'en investissement

Informations Diverses :

Point sur les commissions communales et intercommunales.

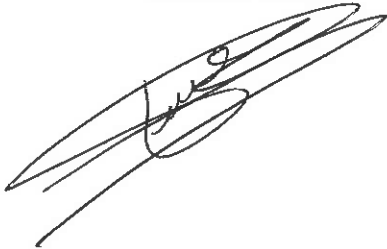
- Lors du **conseil d'école, en présence de** Monsieur Lilian BERTHAUD, il a été indiqué que les effectifs scolaires sont en légère hausse, passant de 145 à 147 élèves pour l'année 2027. Le niveau éducatif des élèves se situe dans la moyenne et l'organisation actuelle avec six classes est maintenue. Un investissement est également prévu cette année pour l'acquisition d'ordinateurs destinés aux professeurs des écoles. Les événements à venir organisés par l'APE ont également été évoqués.
- Madame Suzanne CARE BUISSON explique que la **commission culture** a présenté un point sur le mandat écoulé ainsi qu'un état d'avancement des travaux de la médiathèque de Plainoiseau. La commission a également procédé au vote des subventions accordées aux associations ayant formulé une demande.
- **Concernant le Syndicat Intercommunal de l'Aire des Hauts de Seille**, Monsieur Lilian BERTHAUD explique que le quorum n'ayant pas été atteint, la réunion a été reportée au 11 mars 2026 et se tiendra à la salle des associations de Sellières.
- Enfin Madame Martine PERNOT explique que lors de la **réunion du SIE du Tortelet**, le budget a été voté. Il a été précisé que l'Agence de l'Eau n'accorde plus de subventions. Le budget prévoit notamment la réfection et des installations de la rue Basse du Château à Sellières ainsi qu'une opération de détartrage des tuyaux sur la commune.



Questions diverses :

- Suite à une information transmise par Enedis, une entreprise d'élagage est intervenue sur la commune afin de procéder à l'entretien de la végétation à proximité des réseaux électriques. Une opération de broyage des branches est prochainement prévue sur le domaine communal.
- Les travaux d'élagage du parc se sont achevés le lundi 9 mars avec le dessouchage du sapin d'Espagne.
- La plantation « Sensibilis'haies » a été réalisée comme prévu le 5 mars avec la participation des enfants de l'école, d'une partie des membres du Coin Nature ainsi que de la Fédération des chasseurs du Jura. Monsieur Bastien BESSARD tient à remercier tout particulièrement Monsieur VIRET pour la préparation du sol ainsi que les intervenants de la Fédération pour leur implication et leur pédagogie auprès des élèves présents. Il est également précisé que les protections installées autour des haies sont biodégradables et composées de fibres de maïs.
- Un tableau d'inscription pour la tenue du bureau de vote a été présenté afin que les élus puissent s'y inscrire.

La secrétaire de séance,
Martine PERNOT



Levée séance à 22h16
Le Maire,
Hervé PERRODIN

